



Ensemble pour l'Avenir

### **Présents**

Président : M. LEYGE Marc.

Mme TRONCHE Adeline – MM. BOUDET Alexandre – FARGES Claude – SALANIE Jean-Michel.

### **Assiste**

M. BESSE Franck.

### **Excusée**

Mme BRAGA Nadine.

## **1/ APPROBATION DU PV DU 18 JUILLET 2022**

Le PV de la dernière réunion de la commission est approuvé à l'unanimité.

## **2/ COURRIERS DES CLUBS**

### **Mail FC Objat du 20/07/2022**

Le club sollicite un changement de poule en Départemental 2.

Après échanges et selon le principe adopté depuis plusieurs saisons, les membres de la commission confirment le refus de modification des poules de D2.

### **Mail JS Rosiers du 10/08/2022**

Le club demande un report du match de la 1<sup>ère</sup> journée du 18/09/2022.

Le report des matchs n'étant pas autorisé, et s'agissant de la 1<sup>ère</sup> journée il n'est pas possible d'avancer cette rencontre.

La commission ne peut accéder à cette demande, la rencontre restera programmée au week-end des 17 et 18/09/2022.

### **Mail AS Jugeals/Noailles du 18/08/2022**

Le club sollicite un changement de poule en Départemental 2.

Après échanges et selon le principe adopté depuis plusieurs saisons, les membres de la commission confirment le refus de modification des poules de D2.

## **3/ POULES 2022/2023**

### **Départemental 3**

La commission a reçu 4 demandes de clubs pour un changement de poule de Départemental 3, celle-ci étudie les possibilités d'inversion entre deux équipes (si accord).

### **Départemental 4**

38 équipes sont engagées en Départemental 4, ce qui pose un problème pour la constitution de poules de 12 équipes.



Ensemble pour l'Avenir

# PROCÈS-VERBAL

## COMMISSION DES PRATIQUES SENIORS REUNION DU 22 AOÛT 2022

PAGE 2/2

La commission décide de constituer 2 poules de 13 équipes et une poule 12 sur la base d'une grille de 14. Cela nécessite de déterminer les dates des 4 journées supplémentaires.

### POULE A

1	BRIVE AMACS
2	COSNAC FC 2
3	BRIGNAC CA 2
4	BRIVE CHAPELIES ASF
5	BRIVE MAHORAIS APCS 2
6	CHAMBOULIVE CA 2
7	FAVARS ST MEXANT FC 2
8	LE LONZAC US 2
9	OBJAT FC 2
10	ST VIANCE AS 2
11	ST HILAIRE VENARSAL A 3
12	STE FEREOLE SS 3
13	SR3V ENTENTE 3

### POULE B

1	BRIVE ASPO 2
2	ESTIVAUX/PERPEZAC 2
3	AUVEZERE MAYNE FC 3
4	BARRAGES XAINTRIE E 2
5	BRIVE TURCS US
6	CORNIL/STE FORTUNADE FC 3
7	CUBLAC FC 2
8	LARCHE/LA FEUIL/MANSAC O 3
9	MARCILLAC/CLERGOUX AS 2
10	SEILHAC AS 2
11	ST CLEMENT US 3
12	ST JAL FC 2
13	ST MARTIAL AS 2

### POULE C

1	ST GERMAIN FREP 2
2	AIX AS
3	BUGEAT US
4	MAUSSAC AS 2
5	MEYMAC CA 3
6	MONTAIGNAC AL 2
7	SORNAC US
8	SOURSAC ES 2
9	ST ANGEL FC
10	ST EXUPERY RC 2
11	USSEL TURCS AS 2
12	VITRAC CORREZE AS 2

## 4/ COUPES DEPARTEMENTALES

La commission fait un point sur les engagements dans les différentes coupes départementales Seniors afin de calculer le nombre de tours nécessaires.

Il convient de contacter quelques clubs qui ne sont inscrits pour savoir s'il s'agit d'un oubli.

## 5/ DIVERS

Après interrogation de la LFNA par le Président Jean-François BONNET, la commission note l'accord de la Ligue pour dispenser exceptionnellement les clubs de D1 (poule de 14 équipes) d'amende en cas de forfait en Coupe Nouvelle-Aquitaine.

Fin de la réunion à 20h00.

L'Agent de Développement  
Franck BESSE

Le Président de la commission  
Marc LEYGE